



Sortie Retraités en *Haute-Loire*

Jeudi 1^{er} octobre 2026

Départ en bus de Clermont

Les horaires et lieux de départ du bus vous seront précisés ultérieurement

Votre matinée

10h00 : Visite guidée du *Conservatoire national du saumon sauvage* à Chanteuges.
Poussez les portes d'une des plus grandes salmonicultures d'Europe dont l'objectif est le repeuplement et la conservation dans des zones définies.
Découvrez et comprenez les différentes phases de vie du saumon : les mystères de l'éclosion à la reproduction, sans oublier la migration, depuis le cœur de nos rivières jusqu'aux confins des océans ! Un cycle de vie sur mesure et surprenant, aux milles et unes interactions.



Déjeuner

Exemple de menu :
Kir ou cocktail sans alcool
Œuf parfait et sa crème de champignon
Sauté de bœuf de Saugues à la Bourguignonne
Omelette norvégienne
20 cl de vin
Café ou infusion

Votre après-midi

15h00 : Visite guidée du *Château Lafayette* à Chavaniac-Lafayette

Situé au cœur d'un agréable parc, laissez-vous raconter le château le temps d'une visite guidée. Venez découvrir, au travers de nombreuses anecdotes, l'histoire de ce château et de ses illustres propriétaires.



Tarif: 60 €/personne

(tarif subventionné pour adassiens et ayant-droits
à jour de leur adhésion ADAS 2026)

Ce tarif comprend :

- Le transport en autocar de grand tourisme.
- Le déjeuner au restaurant.
- Les visites mentionnées dans le déroulement de la journée.

Bulletin d'inscription à renvoyer (accompagné de votre chèque à l'ordre de l'ADAS) **avant le 26 juin** à :

aline.faure@inrae.fr ou Aline FAURE UMR-PIAF 5, chemin de Beaulieu 63000 Clermont-Ferrand

jeanmichel.auberger@laposte.net ou Jean-Michel AUBERGER ADAS-INRAE Route de Theix 63122 Saint-Genès-Champanelle

Nom

Prénom

N° téléphone

- Nombre total de personnes:

Attention :

- Votre inscription ne sera enregistrée qu'accompagnée de votre règlement à l'ordre de l'ADAS
- Des frais d'annulation (10%) pourront être retenus si annulation sans motif valable ni remplacement possible

Cette sortie ne pourra avoir lieu que si un minimum de personnes s'inscrit (n'hésitez pas à passer l'info aux collègues).